

Assistant/e socio-éducatif/-ve Programme de formation pour les écoles professionnelles

Orientation enfants

pour les bases de formation révisées





Contenu

| Introduction | . 3 |
|---|-----|
| Tableau des leçons selon l'art. 7 de l'OFPr ASE | . 4 |
| Programme de formation école professionnelle | . 8 |



Introduction

Le programme de formation de l'école professionnelle aide les enseignants à transmettre les contenus scolaires et initie systématiquement les personnes en formation aux compétences à acquérir. Le programme de formation de l'école professionnelle se compose de cinq parties : l'une se rapporte aux compétences opérationnelles générales, les quatre autres aux compétences opérationnelles spécifiques aux orientations (accompagnement des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées et variante généraliste). Chaque partie comprend différentes unités d'enseignement : celles-ci mettent en évidence les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs à traiter pour chaque année d'apprentissage.

Chaque programme de formation commence par le tableau des périodes d'enseignement de l'école professionnelle. Celui-ci précise le nombre de leçons prévues pour une compétence opérationnelle par année d'apprentissage, le moment du cours interentreprises correspondant et les approfondissements enseignés durant la troisième année d'apprentissage.

Vient ensuite le programme de formation proprement dit : il indique pour chaque compétence opérationnelle l'année d'apprentissage pendant laquelle elle sera traitée et (à nouveau) le nombre de leçons qui y seront consacrées. Chaque compétence opérationnelle est décrite en introduction, puis les objectifs évaluateurs correspondants dans les trois lieux de formation du plan de formation sont listés. Les objectifs marqués en gras dans la colonne « Objectifs évaluateurs école professionnelle » sont ceux qui doivent être traités dans cette unité d'enseignement. Les objectifs évaluateurs qui ne sont pas marqués en gras sont traités durant une autre année d'apprentissage.

Après les objectifs évaluateurs, les contenus d'apprentissage à enseigner dans le cadre de cette unité d'enseignement sont énumérés. Ils sont obligatoires pour les écoles professionnelles. Pour certaines compétences opérationnelles, des théories, concepts et/ou modèles sont précisés. Ceux-ci font partie de l'unité d'enseignement et sont également obligatoires pour les cours.

Il est ensuite fait référence à des objectifs évaluateurs tirés d'autres compétences opérationnelles enseignées plus tôt ou plus tard et étroitement liées à celle en question, comme des compétences opérationnelles transversales ou des compétences sur des thèmes apparentés.

À la fin de chaque unité d'enseignement, des formes de travail, des indications de matériel pédagogique, des exemples de bonnes pratiques ou des méthodes de test peuvent figurer sous la rubrique « Informations complémentaires ». Ces éléments n'ont pas de caractère contraignant.



Tableau des leçons

selon l'art. 7 de l'OFPr ASE

| Enseignement | 1ère année d'apprentissage Lecons | 2ème année d''apprentissage Lecons | 3ème année d'apprentissage Lecons | Total Leçons |
|---|---|--|---|------------------------|
| Total leçons connaissances professionnelles | 440 | 440 | 160 | 1040 |
| a : Mise en œuvre de compétences transversales | 60 | 120 | 60 | 240 |
| b: Accompagnement du quotidien | 200 | 40 | 0 | 240 |
| c : Encouragement de l'autonomie et la participation | 40 | 60 | 20 | 120 |
| d : Travail au sein d'une organisation et en équipe | 40 | 40 | 0 | 80 |
| Total leçons compétences opérationnelles générales | 340 | 260 | 80 | 680 |
| e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques | 50 | 80 | 20 | 150 |
| f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie | 50 | 100 | 60 | 210 |
| Total leçons orientation enfants | 100 | 180 | 80 | 360 |
| Culture générale | 120 | 120 | 120 | 360 |
| Éducation physique | 80 | 80 | 40 | 200 |
| Total leçons écoles professionnelles | 640 | 640 | 320 | 1600 |



Compétences professionnelles : Nombre de leçons par compétence opérationnelle et année d'apprentissage

école professionnelle / cours interentreprises

Le nombre de leçons ou le nombre de jours par an est indiqué entre parenthèses.

| Domaine des compétences opérationnelles (DCO) | 1ère année d'apprentissage | 2ème année d'apprentissage | 3ème année d'apprentissage |
|---|--|---|---|
| | a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (30) | a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (30) a2: réfléchir à son propre travail (30) | a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (20) a2: réfléchir à son propre travail (10) |
| a: Mise en œuvre de compétences transversales | a3: établir des relations de manière professionnelle (1) a4: communiquer de manière adaptée au | a3: établir des relations de manière professionnelle (40) plus CIE a2, a3 (2) | a3: établir des relations de manière professionnelle (10) plus CIE a3 (2) a4: communiquer de manière adaptée au |
| | destinataire et à la situation (30) | a5 : contribuer à la résolution des conflits | destinataire et à la situation (10) a5 : contribuer à la résolution de conflits (10) |
| Total leçons / jours CIE DCO a | 60 / 1 | 120 / 2 | 60 / 2 |
| | b1: planifier son travail (20) b2: organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées (20) b3: protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité (20) | | |
| b: Accompagnement du quotidien | b5: effectuer des tâches d'économie domestique (20) | b4 : organiser l'environnement quotidien (20) | |
| bi Accompagnement du quotidien | b6: préparer et accompagner la prise de repas (40) plus CIE b6 (2) b7: créer un environnement qui stimule la | | |
| | mobilité (30) | | |
| | b8: apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels (20) | b8: apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels (10) | |
| | b9 : agir de manière appropriée lors des situations d'accident, de maladie et d'urgence (30) plus CIE b9 (1) | b9: agir de manière appropriée lors des situations d'accident, de maladie et d'urgence (10) | |
| Total leçons / jours CIE DCO b | 200 /3 | 40 / 0 | 0 / 0 |



| | 1 | | |
|--|---|--|--|
| | | c1: encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle (10) | c1: encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle (20) |
| c : Encouragement de l'autonomie et de la participation | | c2: accompagner les personnes dans leurs processus de décision (30) | |
| | c3: soutenir les contacts sociaux et les | c3: soutenir les contacts sociaux et les | |
| | relations (40) | relations (20) | |
| Total leçons / jours CIE DCO c | 40 / 0 | 60 / 0 | 20 / 0 |
| | d1: collaborer au sein de l'équipe (20) | | |
| | | d2: collaborer avec des professionnel d'autres domaines (10) | |
| d : Travail au sein d'une | | d3: collaborer avec les proches et d'autres | |
| organisation et en équipe | | personnes de référence (10) d4: collaborer au processus de management | |
| | | de la qualité (20) | |
| | d5: effectuer des tâches administratives générales (20) | | |
| Total leçons / jours CIE DCO d | 40 / 0 | 40 / 0 | 0/0 |
| Total leçons / jours CIE CO gén. | 340 / 4 | 260 / 2 | |
| | | e1: accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation (20) | e1: accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation (20) |
| e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement | e2: organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes (20) | | |
| spécifiques (orientation enfants) | e3: entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels (30) plus CIE e3 (2) | | |
| | | e4: accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe (60) | e4: accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe (2) |
| Total leçons / jours CIE DCO e | 50 / 2 | 80 / 0 | 20 / 2 |
| Total leçons / Jours CIL DCO e | f1: participer au recensement et à la | f1: participer au recensement et à la | f1: participer au recensement et à la |
| f. Soution and processes | documentation des processus d'éducation et de développement (50) | documentation des processus d'éducation et de développement f2: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement (2) | documentation des processus d'éducation et de développement (20) |
| f : Soutien aux processus d'autonomisation et d'éveil, de développement et de soins (orientation enfants) | f2: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement f3: suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants (3) | f2: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement (60) | f2: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement (20) |
| | | f3: suggérer et mettre en œuvre des | f3: suggérer et mettre en œuvre des |
| | | prestations adaptées aux groupes et aux | prestations adaptées aux groupes et aux |



| | | enfants (20) plus CIE f3 (3) | enfants (20) |
|--------------------------------|--------|--|--------------|
| | | f4: participer à l'analyse et à l'évaluation des | |
| | | prestations d'éducation et de développement | |
| | | (20) | |
| Total leçons / jours CIE DCO f | 50 / 3 | 100 / 5 | 60 / 0 |



Programme de formation école professionnelle

Compétence opérationnelle e2 : organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes

| - | | |
|---------------------------|---|-----------------------|
| Année d'apprentissage : 1 | Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des | Nombre de leçons : 20 |
| | situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants) | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants lors de différentes transitions dans le quotidien. Il/elle accueille l'enfant et le prépare aux transitions pendant la journée. Il/elle accompagne et organise les transitions en connaissance de cause. Ce faisant, l'assistant -e socio-éducatif/-ve prend en compte les besoins et le niveau de développement de chaque enfant. Il/elle organise un changement des personnes d'accompagnement de manière réfléchie et en fonction des besoins. Les transitions ou encore les départs en cas de transfert sont organisés par l'assistant/e socio-éducatif/-ve en donnant un sentiment de sécurité aux enfants. Pour ce faire, il/elle met en place des rituels et thématise la situation de vie qui sera désormais nouvelle pour l'enfant.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|---|---|---------------------------|
| e2.1 accompagne les transitions | e2.1.1 présente la signification et la | |
| quotidiennes des enfants individuellement, en | gestion des transitions quotidiennes et du | |
| fonction des besoins et dans le sens du | changement des personnes de référence. | |
| développement. (C3) | (C2) | |
| e2.2 passe en revue les différentes | e2.2.1 illustre les conditions de réussite | |
| transitions de chaque enfant, du groupe | pour les transitions dans l'environnement | |
| d'enfants et des personnes accompagnatrices. | institutionnel. (C2) | |
| (C3) | e2.2.2 explique les défis des transitions à | |
| e2.3 intègre dans l'établissement des | l'aide d'exemples. (C3) | |
| relations avec les enfants les connaissances | e.2.3.1 évalue et classifie les diverses | |
| concernant les transitions entre les différents | transitions entre les domaines de vie des | |
| lieux de vie. (C3) | personnes accompagnées. (C3) | |

Contenus d'apprentissage

- Transitions quotidiennes (caractéristiques, importance, conditions de réussite, défis)
- Possibilités d'organisation des transitions quotidiennes
- Transitions entre les domaines de vie des personnes accompagnées
- Caractéristiques et utilisation de rituels
- Personnes de référence (rôle, tâche, importance)
- Signification d'un changement de personne de référence

Théories, concepts, modèles

pas de spécifications données

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :



Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a1.1.2 | 1 |
| a4.4.1 | 1 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| b2.1.1 | 1 |
| b2.1.2 | 1 |
| b4.3.1 | 1 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | <u>Méthode d'examen :</u> |
|----------------------------------|--|-----------------|---------------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle e3 : entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer des soins corporels

| Année d'apprentissage : 1 | Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des | Nombre de leçons : 30 |
|---------------------------|---|-----------------------|
| | situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants) | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise avec sensibilité la relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge en établissant au quotidien un attachement basé sur la confiance. Ce faisant, il/elle intègre les aspects corporels, affectifs et émotionnels de l'établissement des relations. Il/elle aide les nourrissons et les enfants en bas âge pour ce qui est de l'efficacité personnelle, il/elle les valorise et les respecte. L'assistant/e socio-éducatif/-ve perçoit les nourrissons et les enfants en bas âge dans leur globalité, et veille aux mimiques, à la posture du corps, au comportement et à l'état émotionnel. Il/elle identifie leurs besoins et réagit de manière appropriée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve soigne méticuleusement et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. Lors des soins, il/elle tient compte des principes de base de la mobilisation.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|--|---|--|
| e3.1 construit une relation de confiance avec les nourrissons et les jeunes enfants par le biais des relations de tous les jours. (C3) e3.2 identifie les besoins des nourrissons et jeunes enfants selon leurs mimiques, leurs comportements, leurs postures et leurs états émotionnels et y réagit en conséquence. (C4) e3.3 analyse au sein de son équipe sa relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge. (C4) e.3.4 soigne méticuleusement et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. (C3) e3.5 tient compte, lors des soins des nourrissons et des enfants en bas âge, des principes de base de mobilisation et d'ergonomie - éventuellement en utilisant des moyens auxiliaires supplémentaires. (C3) | e3.1.1 explique l'établissement des relations avec des nourrissons et des enfants en bas âge au moyen des théories correspondantes. (C2) e3.2.1 montre, exemples à l'appui, les étapes de développement des nourrissons et des enfants en bas âge. (C2) e3.4.1 explique les principes essentiels concernant les soins des nourrissons et des enfants en bas âge. (C2) | e3.3.1.1 analyse sa relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge ainsi que ses actions. (C4) e3.4.1.1 réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3) e3.5.1.1 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3) |

Contenus d'apprentissage

- Organisation de la relation
- Sensibilité
- Grossesse et accouchement
- Développement des nourrissons et des enfants en bas âge (développement sensori-moteur, affectif, social, de l'intelligence)
- Besoins des nourrissons et des enfants en bas âge



Théories, concepts, modèles

- Théorie de l'attachement (J. Bowlby)
- Pédagogie de la petite enfance (E. Pickler)

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a4.4.1 | 1 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| e1.5.1 | 3 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle f1 : participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement Année d'apprentissage : 1 Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants) Nombre de leçons : 50

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe régulièrement l'enfant, le groupe d'enfants dans son ensemble et l'environnement. Dans ce contexte, il/elle suit les directives de l'institution. Il/elle documente les observations relatives au niveau d'éducation et de développement en utilisant les outils prévus à cet effet par l'institution et il/elle échange à ce sujet lors des séances d'équipe.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les enfants à percevoir et à exprimer leurs besoins et préoccupations. Il/elle sait aborder les intérêts et sujets proposés par les enfants, sait les intégrer ou propose de nouveaux sujets. Ce faisant, il/elle tient toujours compte du bien-être de chaque individu ainsi que des intérêts du groupe. En se basant sur les observations, il/elle élabore en équipe des mesures permettant de soutenir des processus d'éducation individuels.

Il/elle résume les observations régulières et les déclarations des enfants dans un rapport établi conformément aux directives. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, tient compte de la protection des données et s'assure le soutien du supérieur professionnel si nécessaire.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|--|---|---|
| f1.1 enregistre systématiquement le niveau | f1.1.1 illustre des méthodes permettant | f1.1.1.1 met en évidence dans des exercices de |
| d'éducation et de développement de la | d'enregistrer les intérêts et les | simulation de quelle façon les enfants peuvent être |
| dynamique du groupe d'enfants ou de l'enfant | préoccupations des enfants, exemples à | encouragés à déceler et à exprimer leurs propres |
| en les observant et en leur posant des | l'appui. (C2) | préoccupations et centres d'intérêt. (C3) |
| questions. (C4) | f1.1.2 explique l'importance des différents | |
| f1.2 analyse, en équipe, le niveau | types de besoins, exemples à l'appui. (C2) | |
| d'éducation et de développement des enfants. | f1.1.3 explique les bases de l'identité et | |
| (C4) | leur signification. (C2) | |
| f1.3 explique le concept pédagogique de l'institution et peut intégrer ses propres | f1.2.1 décrit les différentes phases de | |
| actions dans le concept. (C4) | développement. (C2) | |
| f1.4 connaît l'importance d'une observation | f1.2.2 illustre les processus de | |
| différenciée, dépourvue de jugement de | développement et d'auto-apprentissage chez | |
| valeur et liée à une certaine situation. (C3) | les enfants. (C2) | |
| f1.5 intègre dans son appréciation la | f1.3.1 illustre les bases des mesures | |
| communication non-verbale et les influences | pédagogiques de référence et les met en rapport | |
| extérieures. (C4) | avec son expérience professionnelle. (C4) | |
| f1.6 documente systématiquement et de | f1.3.2 énumère les points les plus importants de | |
| manière compréhensible les observations et | la déclaration de l'ONU des droits de l'enfant et | |



les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3)

f1.7 ... décrit les dispositions légales et les directives internes de l'institution dans le cas d'une mise en danger du bien-être de l'enfant, connait les mesures à prendre et les applique si nécessaire. (C3)

examine l'expérience professionnelle par rapport à la mise en œuvre de ces droits. (C4)

f1.4.1 ... illustre la distinction entre interprétations et observations, exemples à l'appui. (C2)

f1.4.2 ... explique l'importance d'une observation différenciée, objective et sans jugement de valeur, exemples à l'appui. (C2) f1.6.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1)

f1.7.1 ... illustre les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)

f1.7.2 ... illustre la procédure à appliquer en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)

Contenus d'apprentissage

- Méthodes permettant d'enregistrer les intérêts, les préoccupations et les besoins
- Identité
- Processus d'auto-apprentissage
- Distinction entre observations et interprétations
- Importance des observations
- Méthodes d'observation (non dirigée/non focalisée et systématique/focalisée)
- Moyens de documentation des observations

Théories, concepts, modèles

- Table de développement
- Développement psychosocial (E. Erikson)
- Cinq piliers de l'identité selon (H. Petzold)



Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a1.1.2 | 1 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| d5.1.1 | 1 |
| f2.1.1 | 1 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle e1 : accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation

| Année d'apprentissage : 2 | Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats | Nombre de leçons : 20 |
|---------------------------|---|-----------------------|
| | dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation | - |
| | enfants) | |
| | | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise le processus d'intégration selon le concept pédagogique. Il/elle explique aux parents le concept d'intégration de l'établissement, le déroulement détaillé de l'intégration ainsi que le déroulement de la journée. Il/elle convient des dates de rendez-vous à venir. L'assistant/e socio-éducatif/-ve établit progressivement une relation avec l'enfant et la famille. Pendant le processus d'intégration, l'assistant/e socio-éducatif/-ve observe l'enfant et son comportement. Il/elle prend en compte ses besoins et réagit de manière professionnelle par rapport à ces derniers. L'assistant/e socio-éducatif/-ve inclus les parents et l'équipe dans la phase d'intégration, échange régulièrement avec eux et adapte le processus, si nécessaire.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve assume progressivement le rôle de personne de référence par rapport à l'enfant. Lorsque l'enfant se sent suffisamment en sécurité avec l'assistant/e socioéducatif/-ve, celle-ci / celui-ci intègre alors les membres de l'équipe dans l'accompagnement.

| Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|--|---|
| e1.1.1 illustre, exemples à l'appui, le | |
| processus d'intégration lors du passage | |
| de la famille à une institution | |
| extrafamiliale. (C2) | |
| e1.2.1 décrit les conditions de réussite | |
| pour la phase d'intégration. (C2) | |
| e1.4.1 illustre la transition comme tâche de | |
| développement et justifie les difficultés y | |
| relatives, à l'aide d'exemples. (C3) | |
| e1.5.1 illustre la notion d'attachement dans | |
| le développement de l'enfant. (C2) | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | e1.1.1 illustre, exemples à l'appui, le processus d'intégration lors du passage de la famille à une institution extrafamiliale. (C2) e1.2.1 décrit les conditions de réussite pour la phase d'intégration. (C2) e1.4.1 illustre la transition comme tâche de développement et justifie les difficultés y relatives, à l'aide d'exemples. (C3) |

Contenus d'apprentissage

- Intégration (importance, passage de la famille à une institution extrafamiliale, séparation)
- Conditions de réussite de l'intégration des enfants en bas âge / d'âge scolaire (structure, ressources en personnel et en temps, planification, attitude des parents, attitude des ASE, groupe, normes, communication)

Théories, concepts, modèles

pas de spécifications données en Suisse Romande



Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a3.2.1 | 2 |
| a3.4.1 | 2 |
| a3.5.1 | 2 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| e3.1.1 | 1 |
| f1.1.1 | 1 |
| f1.2.1 | 1 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle e4 : accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe

| Année d'apprentissage : 2 | Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des | Nombre de leçons : 60 |
|---------------------------|---|-----------------------|
| | situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants) | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants dans une situation de groupe. Ce faisant, il/elle répond de manière individualisée aux souhaits et aux besoins de chaque enfant. Il/elle incite chaque enfant à prendre ses propres décisions et à exprimer ses besoins. Grâce à des offres sélectionnées, il/elle favorise le besoin d'intégration de l'enfant dans le groupe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les enfants en situation de handicap de manière ciblée dans des situations de groupe.

Il/elle se concerte avec les enfants au sujet de l'organisation de la vie quotidienne et les accompagne, si nécessaire, dans la mise en œuvre de cette organisation. Dans le cadre des possibilités de l'établissement, il/elle aide les enfants à agir de façon autonome.

Il/elle prend en compte la situation de groupe et sa dynamique et les thématise avec les enfants. Ce faisant, il/elle aide les enfants à se poser des questions au sujet de leur propre comportement et des répercussions.

Objectifs évaluateurs entreprise **Objectifs évaluateurs EP Objectifs évaluateurs CIE** e4.1 ... négocie au besoin des espaces libres e4.1.1 ... décrit des procédures permettant e4.1.1.1 ... analyse des compromis entre les besoins et des règles de cohabitation avec les enfants individuels et les besoins du groupe. (C4) de favoriser la propre responsabilité des en fonction des conditions-cadres. (C3) e4.4.1.1 ... conçoit et accompagne l'inclusion dans enfants. (C2) e4.2 ... décrit les règles existantes et les des situations d'exercice d'une manière axée sur le e4.3.1 ... explique l'importance des contacts conditions-cadres de l'établissement et agit développement et en relation avec l'individu. (C3) sociaux positifs chez les enfants et montre, en conséquence. (C3) exemples à l'appui, de quelle façon il/elle les e4.3 ... aide les enfants à exprimer leurs favorise en prenant les mesures appropriées. souhaits et à les réaliser. (C3) (C3) e4.4 ... est conscient-e de l'importance de e4.4.1 ... décrit certaines formes de l'intégration de chaque enfant et, au besoin, handicaps physiques, cognitifs ou sensoriels, la favorise activement. (C3) exemples à l'appui. (C2) e4.5 ... communique à l'équipe les e4.5.1 ... décrit les possibilités concernant la constatations faites concernant les troubles du comportement de certains enfants et façon de répondre au quotidien aux besoins propose des mesures éventuelles des enfants en situation de handicap. (C2) d'intégration ou d'accompagnement e4.5.2 ... illustre les origines de la individuel. (C5) marginalisation et les répercussions qu'elle a e4.6 ... prend en compte de manière équitable sur le groupe d'enfants et sur l'individu les besoins de chaque enfant et du groupe exclu. (C2) d'enfants. (C4) e4.6.1 ... illustre la dynamique entre les e4.7 ... identifie à quel moment il/elle doit se besoins individuels et ceux du groupe. (C2) concerter avec l'équipe ou avec la direction e4.6.2 ... illustre les différentes phases de la afin de négocier des règles. (C4) formation d'un groupe, exemples à l'appui. (C2)



Contenus d'apprentissage

- Procédures permettant de favoriser la responsabilité personnelle (ritualisation, petites missions, devoirs)
- Groupe de pairs
- Activités de groupe pour favoriser les contacts et entretenir les relations
- Handicaps (physiques : IMC, cognitifs : trisomie 21, difficultés d'apprentissage, perception : TDAH, TDA, troubles du spectre de l'autisme, sensoriels : surdité partielle, déficience visuelle)
- Possibilités d'inclusion
- Origine de la marginalisation et répercussions qu'elle a sur l'individu et sur le groupe
- Contradictions entre les besoins individuels et les besoins du groupe

Théories, concepts, modèles

- Triangle magique (K. Hurrelmann / G. Unverzagt)
- Styles parentaux (D. Baumrind)

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a5.3.1 | 2 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| c3.3.2 | 1 |
| f3.3.1 | 2 |
| f3.3.2 | 2 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |
| | | | |
| | | | |



Compétence opérationnelle f2 : participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement

| developpement | developpement | | |
|---------------|---|-----------------------|--|
| | Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie | Nombre de leçons : 60 | |
| | (orientation enfants) | | |
| | | | |

Description de la compétence

En collaboration avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue les observations faites et en déduit des prestations favorisant l'éducation et le développement de l'enfant. Ce faisant, des processus de développement et de formation individuels sont encouragés et les aspects sociaux, émotionnels, sensoriels, moteurs, cognitifs et linguistiques sont pris en compte. Il/elle aménage pour chaque enfant comme pour le groupe un cadre propice à la mise en place de processus de développement et d'éducation. Dans ce contexte, il/elle veille à ce que les enfants apprennent et se développent en jouant et à ce qu'ils renforcent leur auto-efficacité et leur estime de soi. Par ailleurs, il/elle favorise l'égalité des chances des enfants au moyen de prestations ad hoc. Lors de la planification des prestations, il/elle tient compte des phases de développement, des besoins, des centres d'intérêt des enfants et du groupe.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît les espaces de vie et les phases de développement des enfants et leur propose un environnement de développement optimal. Il/elle encourage et soutient les enfants en fonction de leurs phases de développement et les implique avec leurs besoins individuels dans l'organisation de l'environnement d'apprentissage.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|--|--|--|
| f2.1 encourage les centres d'intérêt | f2.1.1 explique les étapes principales | f2.3.1.1 met en œuvre des mesures favorisant le |
| des enfants. (C3) | du développement humain en ce qui | développement dans des exercices de simulation. (C3) |
| f2.2 encourage l'autonomie et | concerne le comportement social, la | |
| l'efficacité personnelle des enfants. (C3) | morale, les émotions, la perception, la | |
| f2.3 permet à l'enfant de faire des | motricité et la pensée. (C2) | |
| expériences positives grâce à des | f2.1.2 décrit les méthodes du travail | |
| mesures favorisant son développement. | biographique et les applique, exemples | |
| (C3) f2.4 communique ses propres | à l'appui. (C3) | |
| réflexions de manière différenciée et | f2.1.3 illustre différentes théories | |
| compréhensible à l'équipe et organise | d'apprentissage. (C2) | |
| les conditions-cadres pour les processus | f2.2.1 explique le terme d'autonomie. | |
| d'éducation et de développement. (C4) | (C2) | |
| | f2.2.2 met en évidence des concepts et | |
| | des modèles d'autodétermination, d'auto- | |
| | efficacité et de participation, exemples à | |
| | l'appui. (C3) | |
| | f2.2.3 illustre les facteurs qui encouragent | |
| | la performance personnelle. (C2) | |



f2.3.1 ... illustre des facteurs d'influence favorables ou défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)
f2.4.1 ... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe. Il/elle les applique au moyen d'exemples. (C3)

Contenus d'apprentissage

- Principales étapes du développement dans les domaines du développement de la réflexion, des émotions, de la perception, de la motricité, du langage, du comportement social et de la morale
- Travail biographique avec les enfants et leurs familles
- Développement linguistique intégré à la vie quotidienne
- Autonomie
- Facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, facteurs de protection et de risque, résilience
- Formulation des objectifs vérifiables

Théories, concepts, modèles

- Développement psychosocial (E. Erikson)
- Développement moral (L. Kohlberg)
- Développement cognitif (J. Piaget)
- Théorie d'apprentissage (conditionnement classique, apprentissage par essais et erreurs, apprentissage par renforcement, apprentissage par modèle, apprentissage par intuition)

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année |
|-----------------------|-----------------|
| | d'apprentissage |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| b1.1.2 | 1 |
| f1.1.1 | 1 |
| f1.1.2 | 1 |
| f1.2.2 | 1 |



Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle f3 : Suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants

| Année d'apprentissage : 2 | Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au | Nombre de leçons : 20 |
|---------------------------|---|-----------------------|
| | développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation | |
| | enfants) | |
| | | |

Description de la compétence

En se basant sur les offres existantes, l'assistant/e socio-éducatif/-ve organise l'environnement, suggère les prestations en groupe ou individuelles en fonction de l'âge ou les met en œuvre avec les enfants. Ce faisant, il/elle tient compte de l'état de forme et de l'état d'esprit actuels de l'enfant. Il/elle met en rapport les besoins des autres enfants avec l'offre prévue.

Par la mise en œuvre de telles offres, l'assistant/e socio-éducatif/-ve permet à l'enfant de prendre plaisir à découvrir et à apprendre par le jeu. Il/elle veille au bien-être de l'enfant et, si nécessaire, ajuste les offres pendant la mise en œuvre. L'assistant/e socio-éducatif/-ve promeut l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi de l'enfant. Grâce aux prestations, il/elle permet aux enfants de trouver leur place au sein du groupe des enfants.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|--|---|---|
| f3.1 stimule les processus d'éducation et de développement au quotidien. (C3) f3.2 met en place un environnement d'apprentissage permettant aux enfants de découvrir et d'apprendre de manière ludique en éprouvant du plaisir. (C3) f3.3 s'adresse aux enfants de manière ouverte et attentive et encourage leur autonomie, leur auto-efficacité et leur confiance en soi. (C3) | f3.1.1 illustre des prestations créatives et musicales. (C2) f3.2.1 illustre la signification et l'importance du concept de l'apprentissage par le jeu pour le développement de l'enfant. (C2) f3.2.2 illustre le développement des jeux d'enfants. (C2) f3.2.3 décrit et justifie les avantages et risques de l'utilisation des nouveaux médias. (C3) f3.3.1 illustre les termes d'autonomie, d'auto-efficacité et de confiance en soi. (C2) f3.3.2 met en évidence différentes possibilités d'accompagner les enfants en les encourageant, en les incitants et en les laissant essayer, et donne des justifications. (C3) | f3.1.1.1 met en œuvre dans des exercices de simulation des prestations créatives et musicales permettant de soutenir des aptitudes cognitives, émotionnelles et motrices des enfants. (C3) f.3.2.1.1 dispose d'un répertoire d'offres qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.2.1 applique des formes de jeu dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.3.1 applique un vaste répertoire de méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.4.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias. (C3) |

Contenus d'apprentissage

- Prestations créatives et artistiques (libres et guidées)
- Développement par le jeu (jeu fonctionnel, sensori-moteur et d'objets)
- Types de jeux : jeu symbolique, jeu de construction, jeu de rôle, jeu de règles
- Jeu libre (rôle, attitude pendant l'accompagnement)
- Accompagnement des écoliers dans leurs loisirs

Théories, concepts, modèles

pas de spécifications données



Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a3.5.1 | 2 |
| a3.5.2 | 2 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| c3.2.1 | 1 |
| c3.2.2 | 1 |
| f2.1.3 | 2 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle f4 : participer à l'analyse et à l'évaluation des prestations d'éducation et de développement

| acteroppenient | | |
|---------------------------|---|-----------------------|
| Année d'apprentissage : 2 | Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au | Nombre de leçons : 20 |
| | développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation | |
| | enfants) | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve est attentif/ve à la manière dont les enfants réagissent aux prestations, ajuste ces dernières si nécessaire et évalue régulièrement en équipe les offres d'éducation et de développement. Il/elle peut inclure les enfants dans cette démarche. Par ailleurs, l'assistant/e socio-éducatif/-ve analyse son propre apport, comme son rôle, sa motivation et sa fonction d'exemple lors de l'exécution des offres et en discute au besoin avec l'équipe.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît le développement du service d'accueil extrascolaire et extra-familial ainsi que l'origine de sa mise en place et inclut sa connaissance dans ses évaluations. L'assistant/e socio-éducatif/-ve informe, si besoin est, les parents ou les représentants légaux des étapes du développement de l'enfant. Il/elle mène des entretiens de suivi avec le supérieur hiérarchique ou l'équipe.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|---|--|---------------------------|
| f4.1 évalue la planification de son travail pédagogique, conformément aux directives de l'établissement et l'adapte si nécessaire. (C3) f4.2 analyse son propre rôle, sa fonction de modèle et la motivation dans l'exécution des offres et en discute avec l'équipe. (C4) f4.3 prépare un entretien avec son supérieur hiérarchique ou avec l'équipe, le réalise et l'évalue. (C3) f4.4 recueille, lors des entretiens, les retours des parents et prend en compte leurs préoccupations. (C3) f4.5 s'adresse à tout moment à ses interlocuteurs avec respect. (C3) | f4.1.1 présente des méthodes d'évaluation d'activités individuelles et de groupe. (C2) f4.2.1 illustre sa fonction de modèle, à l'aide d'exemples. (C2) f4.2.2 illustre les points clés du développement historique de la garde d'enfants extra-familiale et extra-scolaire et les met en rapport avec la naissance de son propre établissement. (C4) f4.3.1 décrit la préparation, la réalisation et l'évaluation des colloques de validation. (C2) | |

Contenus d'apprentissage

- Préparation, réalisation et suivi d'entretiens bilans
- Méthodes d'évaluation (méthode flash, marques de dénombrement, entretien, sondage)
- Points clés du développement historique (industrialisation, éducation nouvelle, éducation anti-autoritaire, éducation actuelle)
- Développement historique des offres d'accueil de l'enfance extra-familiale et extra-scolaire
- Fonction de modèle sur la base d'exemples (pour les enfants, effet vis-à-vis de l'extérieur, promotion de l'image)

Théories, concepts, modèles

Cadre d'orientation pour l'éducation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse (M. Meierhofer)



Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a1.1.2 | 1 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| f2.1.3 | 2 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle e1 : accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation

| Année d'apprentissage : 3 | Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des | Nombre de leçons : 20 |
|---------------------------|---|-----------------------|
| | situations d'accompagnement spécifiques (orientation enfants) | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise le processus d'intégration selon le concept pédagogique. Il/elle explique aux parents le concept d'intégration de l'établissement, le déroulement détaillé de l'intégration ainsi que le déroulement de la journée. Il/elle convient des dates de rendez-vous à venir. L'assistant/e socio-éducatif/-ve établit progressivement une relation avec l'enfant et la famille. Pendant le processus d'intégration, l'assistant/e socio-éducatif/-ve observe l'enfant et son comportement. Il/elle prend en compte ses besoins et réagit de manière professionnelle par rapport à ces derniers. L'assistant/e socio-éducatif/-ve inclut les parents et l'équipe dans la phase d'intégration, échange régulièrement avec eux et adapte le processus si nécessaire.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve assume progressivement le rôle de personne de référence par rapport à l'enfant. Lorsque l'enfant se sent suffisamment en sécurité avec l'assistant/e socioéducatif/-ve, celui-ci/celle-ci intègre alors les membres de l'équipe dans l'accompagnement.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|---|---|---------------------------|
| e1.1 organise l'intégration et y consacre | e1.1.1 illustre, exemples à l'appui, le processus | |
| l'attention requise. | d'intégration lors du passage de la famille à une | |
| (C3) | institution extrafamiliale. (C2) | |
| e1.2 identifie l'état du processus | e1.2.1 décrit les conditions de réussite pour la | |
| d'intégration individuel d'un enfant et agit en | phase d'intégration. (C2) | |
| fonction de la situation. (C4) | e1.4.1 illustre la transition comme tâche | |
| e1.3 prend en compte les besoins de | de développement et justifie les difficultés y | |
| l'enfant et réagit de manière professionnelle | relatives, à l'aide d'exemples. (C3) | |
| par rapport à ces derniers. (C4) | e1.5.1 illustre la notion d'attachement | |
| e1.4 reconnaît les raisons des difficultés | dans le développement de l'enfant. (C2) | |
| d'intégration et discute avec l'équipe des | | |
| mesures qui en découlent. (C4) | | |
| e1.5 identifie les signaux de stress chez les | | |
| enfants, les adultes et les personnes | | |
| accompagnatrices et réagit en fonction de la | | |
| situation et des besoins. (C4) | | |
| Contenue d'apprentissage | | |

Contenus d'apprentissage

- Transition comme tâche de développement
- Changements au cours du processus d'intégration et tâches de développement qui en résultent pour l'enfant/les parents
- Importance de l'attachement en lien avec l'acclimatation

Théories, concepts, modèles

Types d'attachement (M. Ainsworth)



Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a3.2.1 | 2 |
| a3.5.1 | 2 |
| a3.5.2 | 2 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| e.3.1.1 | 1 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



| Compétence opérationnelle f1 : participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement | | | | | |
|--|-----|--|--|--|--|
| Année d'apprentissage : 3 | • • | | | | |

Description de la compétence

L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe régulièrement l'enfant, le groupe d'enfants dans son ensemble et l'environnement. Dans ce contexte, il/elle suit les directives de l'institution. Il/elle documente les observations relatives au niveau d'éducation et de développement en utilisant les outils prévus à cet effet par l'institution et il/elle échange à ce sujet lors des séances d'équipe.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les enfants à percevoir et à exprimer leurs besoins et préoccupations. Il/elle sait aborder les intérêts et sujets proposés par les enfants, sait les intégrer ou propose de nouveaux sujets. Ce faisant, il/elle tient toujours compte du bien-être de chaque individu ainsi que des intérêts du groupe. En se basant sur les observations, il/elle élabore en équipe des mesures permettant de soutenir des processus d'éducation individuels.

Il/elle résume les observations régulières et les déclarations des enfants dans un rapport établi conformément aux directives. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, tient compte de la protection des données et s'assure le soutien du supérieur professionnel si nécessaire.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|---|--|---|
| f1.1 enregistre systématiquement le niveau d'éducation et de développement de la dynamique du groupe d'enfants ou de l'enfant en les observant et en leur posant des questions. (C4) f1.2 analyse, en équipe, le niveau d'éducation et de développement des enfants. (C4) f1.3 explique le concept pédagogique de l'institution et peut intégrer ses propres actions dans le concept. (C4) f1.4 connaît l'importance d'une observation différenciée, dépourvue de jugement de valeur et liée à une certaine situation. (C3) f1.5 intègre dans son appréciation la communication non-verbale et les influences extérieures. (C4) | f1.1.1 illustre des méthodes permettant d'enregistrer les intérêts et les préoccupations des enfants, exemples à l'appui. (C2) f1.1.2 explique l'importance des différents types de besoins, exemples à l'appui. (C2) f1.1.3 explique les bases de l'identité et leur signification. (C2) f1.2.1 décrit les différentes phases de développement. (C2) f1.2.2 illustre les processus de développement et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2) f1.3.1 illustre les bases des mesures pédagogiques de référence et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4) f1.3.2 énumère les points les plus | f1.1.1 montre dans des exercices de simulation de quelle façon les personnes accompagnées peuvent être encouragées à déceler, et à exprimer leurs propres souhaits et centres d'intérêt. (C3) |
| f1.6 documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3) | importants de la déclaration de l'ONU des droits de l'enfant et examine l'expérience professionnelle par rapport à la mise en œuvre de ces droits. (C4) | |



| f1.7 décrit les dispositions légales et les |
|--|
| directives internes de l'institution dans le cas |
| d'une mise en danger du bien-être de |
| l'enfant, connait les mesures à prendre et les |
| applique si nécessaire. (C3) |

f1.4.1 ... illustre la distinction entre interprétations et observations, exemples à l'appui. (C2) f1.4.2 ... explique l'importance d'une observation différenciée, objective et sans jugement de valeur, exemples à l'appui. (C2) f1.6.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1) f1.7.1 ... illustre les éléments relatifs à la

mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2) f1.7.2 ... illustre la procédure à appliquer en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)

Contenus d'apprentissage

- Déclaration de l'ONU des droits de l'enfant
- Mise en danger du bien-être de l'enfant
- Procédure en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant
- APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte)

Théories, concepts, modèles

- Droit de la protection de l'enfant
- Montessori
- Freinet
- Approche situationelle
- Fröbel

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a1.5.1 | 3 |
| a1.5.2 | 3 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année |
|-----------------------|-----------------|
| _ | d'apprentissage |
| | |



Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



| Compétence opérations développement | nelle f2 : participer à la planification de prestations favorisant | t l'éducation et le |
|--|--|--|
| Année d'apprentissage : 3 | Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation enfants) | Nombre de leçons : 20 |
| développement de l'enfant. Ce fais sensoriels, moteurs, cognitifs et lir en place de processus de développ ce qu'ils renforcent leur auto-effica Lors de la planification des prestat L'assistant/e socio-éducatif/-ve co | sistant/e socio-éducatif/-ve évalue les observations faites et en déduit des prestations faverant, des processus de développement et de formation individuels sont encouragés et les au aguistiques sont pris en compte. Il/elle aménage pour chaque enfant comme pour le group sement et d'éducation. Dans ce contexte, il/elle veille à ce que les enfants apprennent et se acité et leur estime de soi. Par ailleurs, il/elle favorise l'égalité des chances des enfants au ions, il/elle tient compte des phases de développement, des besoins, des centres d'intérêt naît les espaces de vie et les phases de développement des enfants et leur propose un er courage et soutient les enfants en fonction de leur phase de développement et les implique d'environnement d'apprentissage. | spects sociaux, émotionnels, e un cadre propice à la mise e développent en jouant et à moyen de prestations ad hoc. des enfants et du groupe. nvironnement de |

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|---|---|--|
| f2.1 encourage les centres d'intérêt des enfants. (C3) f2.2 encourage l'autonomie et l'efficacité personnelle des enfants. (C3) f2.3 permet à l'enfant de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant son développement. (C3) f2.4 communique ses propres réflexions de manière différenciée et compréhensible à l'équipe et organise les conditions-cadres pour les processus d'éducation et de développement. (C4) | f2.1.1 explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne le comportement social, la morale, les émotions, la perception, la motricité et la pensée. (C2) f2.1.2 décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3) f2.1.3 illustre différentes théories d'apprentissage. (C2) f2.2.1 explique le terme d'autonomie. (C2) f2.2.2 met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3) f2.2.3 illustre les facteurs qui encouragent la performance personnelle. (C2) f2.3.1 illustre des facteurs d'influence favorables ou défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2) | f2.3.1.1 met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3) |



| f2.4.1 formule des objectifs vérifiables pour | |
|---|--|
| différentes activités individuelles et de groupe. | |
| Il/elle les applique au moyen d'exemples. (C3) | |

Contenus d'apprentissage et théories, concepts, modèles

Contenus d'apprentissage

- Autodétermination, auto-efficacité et participation
- Encouragement de l'auto-efficacité (autonomisation)

Théories, concepts, modèles

• Théorie de l'autodétermination (E. Deci et R. Ryan)

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| | |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| c1.1.1 | 2 |
| c2.2.1 | 2 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |



Compétence opérationnelle f3 : suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants

| | dux ciriums | | | |
|---|---------------------------|---|-----------------------|--|
| | Année d'apprentissage : 3 | développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation | Nombre de leçons : 20 | |
| L | | enfants) | | |

Description de la compétence

En se basant sur les offres existantes, l'assistant/e socio-éducatif/-ve organise l'environnement, suggère les prestations en groupe ou individuelles en fonction de l'âge ou les met en œuvre avec les enfants. Ce faisant, il/elle tient compte de l'état de forme et de l'état d'esprit actuels de l'enfant. Il/elle met en rapport les besoins des autres enfants avec l'offre prévue.

Par la mise en œuvre de telles offres, l'assistant/e socio-éducatif/-ve permet à l'enfant de prendre plaisir à découvrir et à apprendre par le jeu. Il/elle veille au bien-être de l'enfant et, si nécessaire, ajuste les offres pendant la mise en œuvre. L'assistant/e socio-éducatif/-ve promeut l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi de l'enfant. Grâce aux prestations, il/elle permet aux enfants de trouver leur place au sein du groupe des enfants.

| Objectifs évaluateurs entreprise | Objectifs évaluateurs EP | Objectifs évaluateurs CIE |
|--|---|---|
| f3.1 stimule les processus d'éducation et de développement au quotidien. (C3) f3.2 met en place un environnement d'apprentissage permettant aux enfants de découvrir et d'apprendre de manière ludique en éprouvant du plaisir. (C3) f3.3 s'adresse aux enfants de manière ouverte et attentive et encourage leur autonomie, leur auto-efficacité et leur confiance en soi. (C3) | f3.1.1 illustre des prestations créatives et musicales. (C2) f3.2.1 illustre la signification et l'importance du concept de l'apprentissage par le jeu pour le développement de l'enfant. (C2) f3.2.2 illustre le développement des jeux d'enfants. (C2) f3.2.3 décrit et justifie les avantages et risques de l'utilisation des nouveaux médias. (C3) f3.3.1 illustre les termes d'autonomie, d'auto-efficacité et de confiance en soi. (C2) f3.3.2 met en évidence différentes possibilités d'accompagner les enfants en les encourageant, en les incitants et en les laissant essayer, et donne des justifications. (C3) | f3.1.1.1 met en œuvre dans des exercices de simulation des prestations créatives et musicales permettant de soutenir des aptitudes cognitives, émotionnelles et motrices des enfants. (C3) f.3.2.1.1 dispose d'un répertoire d'offres qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.2.1 applique des formes de jeu dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.3.1 applique un vaste répertoire de méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.4.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias. (C3) |

Contenus d'apprentissage

- Importance du jeu : le jeu en tant que forme enfantine de maîtrise de la vie (curiosité, motivation, apprentissage, expérience optimale (flow), sentiment d'appartenance, sécurité, émotions, traitement du vécu, retrait)
- Apprentissage par le jeu (situation, partenaires d'interaction, lieu, prérequis, stade de développement)
- Autodétermination, auto-efficacité et confiance en soi
- Interventions adaptées à la situation (encourager, inciter, laisser essayer, montrer comment faire)



Théories, concepts, modèles

pas de spécifications données

Les objectifs évaluateurs suivants, qui sont étroitement liés à cette compétence, sont enseignés au cours de la formation :

Objectifs évaluateurs transversaux (domaine de compétence a)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| a3.5.1 | 2 |
| a3.5.2 | 2 |

Autres objectifs évaluateurs (domaines de compétences b à f)

| Objectifs évaluateurs | année d'apprentissage |
|-----------------------|--------------------------|
| e4.1.1 | 2 |
| f2.1.1 | 2 |
| f2.2.2 | 3 |
| f2.2.3 | 3 |

Informations supplémentaires

| Forme de travail (forme sociale) | Matériel didactique : | Best practice : | Méthode d'examen : |
|----------------------------------|--|-----------------|--------------------|
| | Quels moyens didactiques et matériels pédagogiques peuvent être utilisés ? | | |